



Saint-Maurice

AgauneInfo

Journal communal
Août 2026

**Des phéromones
piègent les chenilles ⁰⁴**

**50 ans de bons et loyaux
services ⁰⁶⁻⁰⁷**

**Les mérites culturels et
sportifs ont été
décernés ⁰⁹**

Passion chocolat

ÉDITO **XAVIER LAVANCHY**

« La vie est comme une boîte de chocolat, on ne sait jamais sur quoi on va tomber. » Cette phrase célèbre prononcée par Forrest Gump s'applique également à la vie journalière d'une commune. C'est ce côté imprévisible qui la rend passionnante, parfois, un brin, tourbillonnante et forcément épuisante pour ceux qui tentent de la dompter.

« La conduite d'eau n'est même pas correctement cadastrée. » « Il n'y a plus de places de parc. Elles sont d'ailleurs trop chères. » « Les rues ne sont pas propres. Il y a des nids de poule partout et des cigarettes par terre. » « Les employés communaux ne font pas grand-chose. Ils sont d'ailleurs beaucoup trop par rapport à ce qu'il y en avait, il y a 25 ans et alors que tout allait très bien. » « La commune dépense trop. » etc.

Ces questions et ces avis tranchés, allez, avouons-le, nous les avons tous eus... Même le président de commune que je suis ! Ils sont souvent le reflet d'une généralisation d'un incident, d'un constat ponctuel qui nous a touché directement, même si, dans le fond d'honnêteté objective dont nous sommes tous dotés, nous savons également que ce n'est pas si simple et que les réalités quotidiennes des collectivités n'ont pas tendance à se simplifier.

Collaborer et communiquer sont à ce moment les seules pistes pour y voir clair et éviter les couacs, les insatisfactions, les épuisements.

La nouvelle maison de commune offre un cadre très pratique pour la collaboration entre les services. Le déménagement et la réorganisation a créé ce sain climat de travail qui est devenu maintenant une habitude. Elle doit se cultiver pour devenir



photo Sabine Crittin

une véritable nature. Au niveau intercommunal, l'entrée de Saint-Maurice dans des collaborations institutionnelles avec un cadre, tels l'Agglo du Chablais et le Parc naturel dont nous parlerons dans ce numéro, nous incite tous les jours à parler, échanger, comparer et surtout financer partiellement nos projets.

Quant à la communication, vous n'êtes pas très nombreux à avoir répondu au sondage mis en place à ce sujet. Merci à ces 24 valeureux citoyens ! S'il est difficile de tirer des enseignements suffisamment généraux, nous prenons acte des remarques. La chaîne WhatsApp de la commune est elle un véritable succès, avec près de 1750 abonnés. Elle répond clairement à un besoin et nous permettra d'aller très vite vers vous avec des infos ponctuelles.

La vie communale, comme la boîte de chocolats, se savoure mieux quand on la partage. Alors parlons-en, agissons ensemble, et faisons de cette rentrée une saison gourmande...

Bonne lecture !

Biodiversité : commune et bourgeoisie unissent leurs forces

ENVIRONNEMENT EVELYNE SAILLEN

Face aux défis environnementaux posés par la prolifération des plantes exotiques envahissantes, la commune et la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice ont décidé de joindre leurs efforts pour renforcer la lutte contre ces espèces sur l'ensemble du territoire communal.

Afin de mener cette mission de manière efficace et coordonnée, un mandat de gestion a été confié au triage forestier de la Cime de l'Est. Celui-ci sera chargé de l'inventaire, de la planification et du suivi des interventions, en étroite collaboration avec le Service Infrastructure et Énergies (SIE) ainsi qu'avec les équipes communales responsables des espaces verts.

Les actions seront menées selon un programme établi en fonction des priorités écologiques et des secteurs les plus sensibles. L'objectif est d'intervenir là où les besoins sont les plus importants, afin de freiner la progression de ces espèces tout en utilisant au mieux les ressources disponibles.

Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme : préserver durablement la richesse naturelle de notre région et favoriser le développement des espèces végétales indigènes.

Certaines plantes invasives, comme le buddleia, la renouée du Japon ou encore le laurier-cerise, se développent rapidement au détriment de la flore locale. Leur présence fragilise les milieux naturels et peut entraîner, à terme, des coûts d'entretien importants.

Cependant la préservation de la biodiversité ne se joue pas uniquement sur le domaine public. La participation des propriétaires privés est essentielle. Chacun peut agir à son échelle en surveillant ses aménagements extérieurs, en privilégiant les espèces indigènes dans ses plantations et en éliminant les plantes invasives lorsqu'elles sont présentes sur sa propriété.

Les habitantes et habitants qui souhaitent obtenir des renseignements ou faire identifier une plante peuvent s'adresser au Service Infrastructure et Énergies (SIE) de la commune. Les collaborateurs du service se tiennent volontiers à disposition pour les accompagner dans leurs démarches. Il est également possible de contacter directement le triage forestier de la Cime de l'Est.

Par cette collaboration, la commune de Saint-Maurice et la Noble Bourgeoisie réaffirment leur engagement en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel et du cadre de vie qui fait la qualité de notre région.

Car ne l'oublions pas : la biodiversité est l'affaire de toutes et tous.



Xavier Lavanchy, président de commune, et Florence Rappaz Bovet, présidente de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice, partagent les mêmes objectifs. DR

Des trajets plus directs et plus sûrs à Epinassey

NOUS INTERVENONS DANS VOS QUARTIERS

EVELYNE SAILLEN

Attendu depuis longtemps, un chemin piétonnier verra enfin le jour cet automne au lieu-dit Les Marais. Les travaux prévus le long de la route cantonale Saint-Maurice-Mex visent à améliorer la sécurité des déplacements.

Ce tronçon, connu des usagers pour ses conditions parfois délicates, bénéficiera désormais d'un itinéraire sûr et adapté aux piétons.

Ce nouvel aménagement viendra compléter la piste de mobilité douce existante entre Saint-Maurice et Epinassey. Son principal atout est de créer une liaison directe entre le carrefour d'Horizonville et le hameau d'Epinassey, sans détour, avec un raccordement au trottoir existant.

La zone artisanale des Marais étant en plein développement, ces améliorations arrivent au moment idéal pour faciliter les accès et accompagner l'évolution du secteur.

Bien que le projet soit piloté par le Service cantonal de la mobilité (SDM), la commune participera financièrement à sa réalisation, témoignant de son engagement en faveur de la sécurité et de la qualité de vie des habitants.



Gobelets réutilisables bientôt obligatoires

DURABILITÉ ANNE BRASEY

Ce sujet s'intègre dans la continuité des mesures prises pour obtenir les labels Cité de l'énergie et Valais Excellence. La commune souhaite promouvoir des

événements écoresponsables, favoriser la lutte contre le gaspillage et les déchets sauvages, réduire les déchets sur la voie publique et améliorer la propreté sur les lieux de manifestations.

Dès le 1er janvier 2027, l'utilisation de gobelets réutilisables sera obligatoire pour tous types d'événements sur le territoire agaunois, indépendamment du public attendu.

Dans un premier temps seuls les contenants permettant le service de boissons devront être réutilisables. La vaisselle à usage unique utilisée pour le service de nourriture demeure à ce jour autorisée. Une vaisselle recyclable est néanmoins recommandée.

Pour soutenir les organisateurs de manifestations, la commune a conclu un partenariat avec l'entreprise Papival SA. Un stock de gobelets de 2,5 dl, verres à vin d'1 dl et verres long drinks propre à la commune a été acheté auprès de cette société et est mis à disposition gratuitement (coûts de nettoyage et de livraison non compris).

De plus, un rabais de 12% est appliqué sur toutes les commandes ayant lieu auprès de cette entreprise.

Une page web a été créée sur le site internet de la commune sous la rubrique « **Pratique - Manifestations et vaisselle** ». Elle regroupe toutes les informations nécessaires à la mise en place de cette obligation et propose des documents utiles comme un guide d'utilisation de vaisselle réutilisable.

Les Perris seront en fleurs

ENVIRONNEMENT

AUGUSTINE RAPPAZ

Photo Sonja Kanthak

Le nouveau quartier industriel des Perris, à l'entrée Sud de la ville, est doté d'un règlement de plan de quartier qui laisse la part belle à la nature et à la biodiversité.



Afin de se conformer à cette exigence, une prairie fleurie, composée de plantes ultra locales, verra le jour prochainement sur la surface de 2500 mètres carrés située au Sud du quartier. Après le nivellement du sol et l'apport d'une terre pauvre en nutriments, essentielle à l'établissement des espèces composant les plus belles prairies fleuries, le semis a été effectué à la fin du mois de juin 2026. Les graines ont été collectées l'année dernière, dans une prairie fleurie très riche en biodiversité, établie sur le territoire de Saint-Maurice, afin que les espèces y retrouvent un milieu similaire et soient le mieux adaptées possible à leur nouvel environnement.

Ce ne sera qu'après la première germination et quelques mois de repos hivernal que des dizaines de fleurs émergeront de cette surface au printemps prochain, pour le plus grand bonheur des insectes, qui trouveront là un habitat adapté à leurs besoins et à leur préservation.

La berce du Caucase

ESPÈCES ENVAHISSANTES JOHAN PACCOLAT

La berce est une plante qui vit 2 ans. Elle peut atteindre facilement 4 mètres de hauteur. Ses fleurs, de couleur blanche, sont arrangées en ombelle. Le feuillage monte jusqu'à 3 mètres, profondément découpé, denté et se terminant en pointe. La tige est creuse, velue et parsemée de rouge. Sa grande taille et la forme pointue de ses feuilles la distinguent de la berce locale qui, elle, est non envahissante.

Cette plante est **extrêmement dangereuse** : sa sève cause des brûlures graves si la peau est exposée au soleil. **Ne la touchez pas sans protection complète** : gants, lunettes et combinaison.

Pour lutter contre la berce lorsqu'elle est présente en plante isolée et en petite population, sectionnez (avec une pioche ou une bêche) la racine qui est en forme de rhizome à 20 cm sous la surface du sol. Pour les grandes populations, fauchez pendant la floraison, avant la maturité des graines si possible, fraisez le sol sur 20 cm de profondeur.

Quand vous avez finalement réussi à vous débarrasser de la plante, vous pouvez planter ou semer une espèce indigène à la place pour éviter de laisser le terrain à nu et que la plante ne recolonise le site.

Pour l'élimination, **n'amenez surtout pas la plante au compost communal**; apportez-la au triage forestier (annoncez le dépôt des plantes au personnel du triage) ou à la déchetterie, en évitant d'en perdre en chemin.



Parkings moins chers au sein du Parc

PARC NATUREL RÉGIONAL HÉLINE PREMAND

La mobilité douce pour les loisirs figure aujourd'hui au cœur des priorités du Parc naturel régional de la Vallée du Trient, qui s'engage en faveur d'un tourisme durable et respectueux de son environnement.



Mont-Blanc Express, Olivier Maire

Choisir les transports publics, c'est non seulement réduire son impact écologique, mais aussi redécouvrir le plaisir du voyage : des panoramas qui se dévoilent pleinement et un confort qui invite à la contemplation.

A proximité immédiate, la population bénéficie d'une offre riche et variée d'activités de loisirs. Grâce à l'offre P+Rail, il devient encore plus avantageux de privilégier de cette approche : les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, tous les parkings P+Rail CFF en Suisse sont accessibles avec un rabais de 30%, facilitant ainsi l'accès au territoire du Parc naturel régional.

Quant aux hôtes, en séjournant deux nuitées ou plus dans un hébergement sélectionné du Parc, ils profitent d'une réduction de 50% sur leur trajet aller-retour en transports publics depuis leur domicile en Suisse, une gare ou un aéroport.

La ligne du Mont-Blanc Express, reliant Martigny à Chamonix, incarne à elle seule l'esprit de ce voyage durable. Véritable itinéraire panoramique, « la voie royale du Mont Blanc » traverse gorges sauvages, falaises impressionnantes, forêts profondes et villages alpins. Chaque virage ouvre sur une nouvelle scène naturelle, où la montagne se dévoile dans toute sa grandeur. Aussi, grâce aux lignes de bus, les possibilités de randonnées sous forme de boucles sont nombreuses.

Idées d'excursions en transports publics : Salanfe, Gorges du Trient, Bisse du Trient, Sentier didactique Charlotte La Marmotte à La Creusaz et bien plus encore !

→ [Plus d'infos sur www.parc-valleedutrient.ch](http://www.parc-valleedutrient.ch)

Alerte aux chenilles processionnaires : vigilance renforcée sur notre commune

ENVIRONNEMENT

EVELYNE SAILLEN

Les chenilles processionnaires se développent de plus en plus en raison du réchauffement climatique qui favorise leur survie durant des hivers plus doux.

Au-delà des dégâts causés aux arbres, ces insectes représentent un véritable risque sanitaire : leurs poils microscopiques et urticants peuvent provoquer des irritations et des réactions allergiques, notamment chez les enfants et les chiens.

Face à cette situation, la commune met en œuvre un plan de lutte. Au printemps dernier, une intervention a été réalisée à l'aide d'une nacelle afin de collecter et détruire les nids accessibles avant l'éclosion des chenilles.

La lutte se poursuivra en début d'automne avec la mise en place de pièges à phéromones sur plusieurs secteurs de la commune. Ces dispositifs attirent les papillons mâles afin de les capturer, ce qui réduit les accouplements et donc la ponte des œufs pour l'année suivante.

Par ailleurs, l'an prochain, des éco-pièges seront installés sur les arbres difficilement accessibles. Ces dispositifs, fixés autour du tronc, interceptent les chenilles processionnaires lorsqu'elles descendent pour s'enfouir dans le sol. Elles sont alors guidées dans un système de capture (goulotte et sac), ce qui empêche leur dispersion et limite les risques de contact.

Il est rappelé que ces interventions concernent uniquement le domaine public. Sur les terrains privés, la surveillance et le traitement des nids restent à la charge des propriétaires.

Cours de français 2026-2027

INTÉGRATION AUDREY ARLETTAZ-MARET



L'intégration de Saint-Maurice propose des cours de français durant l'année scolaire, de septembre à juin. Ils sont à destination de tous les habitants des 7 communes (Saint-Maurice, Massongex, Vérossaz, Evionnaz, Collonges, Dorénaz et Vernayaz) en possession d'un permis B, C, L longue durée ou de nationalité suisse. Deux niveaux sont dispensés; le niveau débutant A1 et le niveau intermédiaire A2.

Les cours commencent le lundi 31 août 2026 et ils ont lieu durant l'année scolaire (hors vacances scolaires). Les inscriptions sont ouvertes depuis le lundi 13 juillet en ligne (QR code ci-dessous) ou au bureau à l'intégration dès le jeudi 27 août. En juin 2027, une cérémonie sera organisée pour la remise des attestations. C'est chaque année un moment convivial de partage entre les apprenants, leurs familles et les autorités.

Déroulement d'un cours

Un cours commence généralement par un accueil et une révision des acquis précédents. La formatrice introduit ensuite un nouveau thème, toujours lié à la vie de tous les jours (santé, travail, logement...) mais adapté au niveau de langue de chaque classe. Les apprenants participent à des exercices pratiques, des échanges en groupe et des mises en situation favorisant la communication. Le cours se termine par une synthèse des notions étudiées et, éventuellement, par des consignes de travail pour la séance suivante.

L'enseignante

Fidèle au poste depuis plusieurs années, Rachida donne tous les cours qui ont lieu à Saint-Maurice avec passion et entrain. Découvrons ensemble cette employée de la commune :



Nom et prénom :
Bounasser Verelst Rachida

Domicile : Saint-Maurice

Profession : Formatrice d'adulte et enseignante des cours de français à Saint-Maurice, Monthey et Vouvry

Statut : Mariée avec 1 enfant

Intérêt, loisirs, hobby : Lecture, cuisine, musique, balades et voyages

Langues parlées : Français, Arabe, Anglais



[**< Inscriptions ici**](#)

Santé-sécurité au travail : des employés communaux formés aux premiers secours

PERSONNEL COMMUNAL NATACHA VOUILLAMOZ



La sécurité et le bien-être des collaborateurs constituent une priorité pour la commune. Dans le cadre de sa politique de santé et sécurité au travail, plusieurs actions sont régulièrement mises en place afin de renforcer la prévention des risques et la capacité d'intervention en cas d'urgence.

C'est dans cet esprit que quatre sessions de formation BLS-AED (Basic Life Support et utilisation du défibrillateur automatisé externe) ont été organisées en juin dans les locaux de la Maison de commune. Ces matinées ont permis aux participants d'acquérir ou de consolider les gestes essentiels qui peuvent sauver des vies lors d'un arrêt cardiaque ou d'une autre situation médicale critique.

Encadrés par une professionnelle, les collaborateurs ont pu se familiariser avec les bonnes pratiques à adopter en attendant l'arrivée des secours. Les exercices proposés ont notamment porté sur l'évaluation de l'état d'une victime, l'alerte des services d'urgence, la réanimation cardio-pulmonaire ainsi que l'utilisation d'un défibrillateur.

Les groupes ont été constitués de manière à assurer une représentation équilibrée de l'ensemble des services communaux, en privilégiant également les collaborateurs régulièrement présents sur le terrain. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de diffuser progressivement ces compétences au sein de toute l'administration.

Les collaborateurs qui n'ont pas participé à cette formation auront l'occasion de prendre part à d'autres actions SST au cours des prochains mois. Des formations dédiées à la sécurité incendie sont notamment prévues afin de poursuivre le développement d'une culture de prévention et de sécurité partagée.

Par ces initiatives, la commune confirme son engagement à offrir un environnement de travail sûr et à renforcer la préparation de ses équipes face aux situations d'urgence. Au-delà de l'obligation légale, il s'agit d'une démarche responsable qui contribue à protéger les collaborateurs, mais aussi les citoyens avec lesquels ils sont quotidiennement en contact.

Il ressemelle et talonne depuis 50 ans

VIE LOCALE **BERTRAND GIRARD**

Le 11 juin 1976, Francesco Costanza ouvrait son magasin sur la Grand-Rue. Le début d'une histoire d'amour avec la ville et ses habitants.



Francesco Costanza porte bien son nom : son travail assidu fait aujourd'hui de lui un personnage incontournable de la Grand-Rue.

Au cœur de la Grand-Rue se trouve un magasin dont la vitrine est à l'image de son gérant : modeste et discrète. En guignant à travers la porte d'entrée de la cordonnerie Costanza, on a l'impression que rien n'a bougé depuis son ouverture le 11 juin 1976. Les étagères, l'outillage, l'éclairage. Rien ne semble avoir bougé. Pas même Francesco, le gérant, qui répare inlassablement chaussures, ceintures, sacs et vêtements en cuir depuis un demi-siècle.

Le plaisir d'écouter et de partager

À 85 ans, l'Agaunois originaire de la Basilicate, au Sud de l'Italie, continue de travailler, généralement les matins. Par plaisir. Mais aussi pour le bonheur de partager un café avec ses amis commerçants et d'échanger avec ses clients.

« Chaque chaussure réparée, chaque visite à mon atelier sont pour moi bien plus qu'un simple travail », raconte le maître des lieux. « Ce sont des rencontres, des échanges et des moments de partage qui m'enrichissent quotidiennement. » Derrière son petit comptoir

vitré, Francesco Costanza inspire confiance. Dans ces quelques mètres-carrés, certains clients n'ont pas hésité à confier leurs problèmes personnels avec la certitude que leurs propos ne sortiraient pas de ces murs. « Je n'ai pas d'anecdote en particulier à raconter, si ce n'est la gentillesse constante de tous ceux qui ont franchi la porte du magasin », souligne le cordonnier. « C'est grâce à eux que j'ai pu vivre de ma passion et continuer à pratiquer un métier artisanal que j'aime profondément. »

Intégré comme dans une famille

En 1960, Francesco Costanza quitte l'Italie pour la Suisse. Il a alors 19 ans. Garçon de ferme, ouvrier d'usine, maçon : il multiplie les petits boulots. Jusqu'en 1976, année où une belle occasion se présente à lui : ouvrir une cordonnerie à Saint-Maurice et enfin pratiquer le métier qu'il a appris adolescent. Trois ans plus tard, il s'installe définitivement en terres agaunoises avec sa femme et ses trois enfants.

« Les habitants se sont montrés très accueillants dès notre arrivée », raconte-t-il. « Nous nous sommes rapidement sentis intégrés dans la communauté locale, comme des membres d'une grande famille. » Très vite, et jusqu'en 2017, il profite de la présence d'un client fidèle : l'armée suisse et son besoin de souliers en cuir « propres en ordre ». D'ailleurs, pour pouvoir s'en occuper, il a dû suivre une formation dédiée. Pendant de longues années, il a aussi vendu des chaussures neuves dans un local adjacent. Et après cinquante ans, Francesco Costanza ne semble pas encore prêt à raccrocher. « J'apprécie toujours autant de rester actif et de voir du monde », répond-t-il. « Alors je continuerai tant que ma santé le permet ! »

Une surprise et des remerciements

Le 12 juin dernier, sa famille, ses amis et des représentants communaux lui ont réservé une surprise à son magasin pour fêter son jubilé. Touché par cette attention, Francesco Costanza a souhaité transmettre un message de remerciement aux autorités, ainsi qu'à l'ensemble des habitants de la ville (voir ci-contre).



Chères autorités de la commune de Saint-Maurice,
Chères habitantes, chers habitants,

A l'âge de 85 ans, alors que je poursuis encore avec plaisir mon activité de cordonnier, je ressens aujourd'hui le besoin de vous adresser quelques mots de remerciement.

Depuis plus de cinquante ans, j'ai eu le privilège d'exercer mon métier à Saint-Maurice. Durant toutes ces années, vous m'avez accordé votre confiance, votre fidélité et votre amitié. Grâce à vous, j'ai pu vivre de ma passion et continuer à pratiquer un métier artisanal que j'aime profondément.

Chaque chaussure réparée, chaque visite à mon atelier a été pour moi bien plus qu'un simple travail. Ce furent avant tout des rencontres, des échanges et des moments de partage qui ont enrichi ma vie au quotidien.

Je tiens à remercier sincèrement la commune de Saint-Maurice, les autorités, les commerçants, mes clients fidèles et toutes les personnes qui ont franchi la porte de mon atelier au fil des décennies. Votre confiance m'a accompagné tout au long de ce parcours exceptionnel et m'a donné l'envie de continuer, année après année.

Dans un monde qui évolue rapidement, je mesure la chance que j'ai eue de pouvoir exercer ce beau métier traditionnel aussi longtemps et de bénéficier du soutien d'une communauté aussi chaleureuse.

Du fond du cœur, merci pour votre fidélité, votre bienveillance et tous les souvenirs que nous avons construits ensemble.

Avec ma plus profonde reconnaissance,

Francesco Costanza

Relever des défis ensemble

CHABLAIS AGGLO (MATHILDE LEY)

Chablais Agglo est l'histoire d'une collaboration ambitieuse entre communes, cantons et partenaires régionaux pour répondre aux défis d'un territoire en pleine évolution.

REGARD PRÉSIDENTIEL

XAVIER LAVANCHY

Chablais Agglo et Saint-Maurice : une vision indissociable sur la mobilité et l'aménagement du territoire

Saint-Maurice et Lavey-Morcles ont décidé en 2023 d'adhérer à l'Agglo du Chablais. Ce mariage de raison est devenu rapidement plus que cela. La démarche guidée par la simple opportunité, dans un premier temps, permet d'accéder à moyen terme au co-financement de la Confédération pour les projets d'infrastructure.

Aujourd'hui, il faut bien reconnaître que l'adhésion de Saint-Maurice à ce projet a rendu possible la mise en place d'une vision partagée sur la mobilité et l'aménagement du territoire au sens large (urbanisme, énergie, etc.) de la partie la plus peuplée et la plus génératrice d'emploi du Chablais qui est également applicable sur le territoire aigaunois.

Elle a permis à la commune de Saint-Maurice d'être un réel acteur de l'élaboration de la vision et lui a surtout permis de faciliter les contacts avec ses voisins du Nord en travaillant ensemble dans une réelle communauté d'intérêts.



8 communes font partie de Chablais Agglo

Face à la croissance démographique, à l'augmentation des déplacements et aux enjeux environnementaux, plusieurs communes ont décidé de coordonner leur développement à l'échelle régionale.

En 2007, les communes d'Aigle, Bex, Ollon, Monthey, Collombey-Muraz et Massongex, avec les cantons de Vaud et du Valais, créent Chablais Agglo dans le but de construire une agglomération multipolaire, attractive et durable. L'objectif est de planifier ensemble l'urbanisation, la mobilité, l'économie et la préservation de l'environnement afin d'assurer un développement harmonieux du territoire.

Chablais Agglo, un pôle de Chablais Région

Plusieurs générations de projets d'agglomération ont été élaborées et déposées auprès de la Confédération. Ces démarches ont permis d'obtenir des soutiens financiers pour des infrastructures favorisant les transports publics, la mobilité douce et l'amélioration du cadre de vie. Parmi les réalisations marquantes figurent le développement du réseau de mobilité

douce et le lancement du bus d'agglomération MobiChablais en 2019. En 2023, les communes de Saint-Maurice et de Lavey-Morcles ont rejoint le projet, portant à huit le nombre de communes-membres. Aujourd'hui, Chablais Agglo est inclus dans l'entité Chablais Région et représente plus de 56 000 habitants et près de 28 000 emplois. Son rôle est de coordonner les politiques publiques afin de renforcer l'attractivité de la région tout en préservant ses paysages, ses terres agricoles et sa qualité de vie.

Les prochaines étapes s'inscrivent dans le cadre du Projet d'agglomération de 5e génération (PA5), déposé en 2025. Cette nouvelle vision vise à préparer le territoire à l'horizon 2040. Les priorités concernent le développement des interfaces multimodales autour des gares comme celle de Saint-Maurice et la création de nouvelles liaisons de mobilité douce pour relier Saint-Maurice et Massongex. Le projet met également l'accent sur la transition énergétique et la valorisation des espaces naturels et paysagers.

Nos fanfares ont brillé !

SOCIÉTÉS LOCALES ESTELLE BAUR

L'Agaunoise et les fanfares du district de Saint-Maurice se sont particulièrement illustrées à l'occasion des deux principaux rendez-vous printaniers de la discipline. Le 16 mai, la première a remporté la 2e place du concours de musique concertante de la 2e catégorie brass band lors de la 35e Fête fédérale de musique de Bienne. Son défilé lui a rapporté une très belle 4e place, 33 dixièmes seulement derrière la fanfare municipale de Salvan, qui décrochait la médaille d'argent.

Les formations du district n'ont pas démérité non plus lors du 92e Festival de la fédération des musiques du Bas-Valais des 29 au 31 mai: l'Agaunoise a fini au pied du podium, trois dixièmes seulement derrière la Villagioise de Dorénaz. La première place est revenue à la fanfare municipale de Salvan. Cet événement s'est tenu dans le cadre de la 8e Amicale des fanfares du districts de Saint-Maurice, qui offre également l'occasion pour une formation de s'illustrer lors du challenge de la soirée d'ouverture, d'ordinaire remportée par la Collongienne. Cette année, le titre est revenu, par applaudimètre, à la Villagioise de Dorénaz.

Des résultats de bon augure pour l'avenir des fanfares de notre région, dont la relève semble assurée. Grâce à une haute exigence musicale, celles-ci forment des oreilles et des amitiés lors de rendez-vous comme le camp d'été, qui réunit les jeunes des fanfares de Saint-Maurice, Collonges et Salvan.

Si vous souhaitez découvrir le fruit de leur travail, sachez qu'ils se produiront lors de la dernière soirée de Nuances Pop, le 21 août prochain. Les inscriptions pour la rentrée à l'école de musique de l'Agaunoise sont par ailleurs ouvertes.

→ www.agaunoise.ch

Elle recrée des souvenirs d'été depuis 20 ans

SOCIÉTÉS LOCALES BERTRAND GIRARD

L'association Passeport Vacances Saint-Maurice/Lavey-Morcles propose des activités pour les enfants de 2H à 8H. Une tradition relancée en 2005.

Chaque été, les sourires sur les lèvres des enfants en disent long. Le Passeport Vacances, leur donne en effet l'occasion de découvrir des activités qu'ils n'auraient peut-être jamais eu l'occasion de faire dans un autre cadre.

Fondée en 2005, l'association fête sa vingtième... en 2026. En effet, la pandémie de Covid-19 l'a contrainte à suspendre ses activités durant deux ans. Du 12 au 14 août, 163 jeunes participeront donc à cette édition durant trois jours.

Un programme imposé, mais adapté

« C'est toujours un plaisir de les voir apprécier des activités qu'ils n'auraient pas nécessairement choisies », se réjouit Valérie Rappaz, présidente de l'association Passeport Vacances Saint-Maurice/Lavey-Morcles. Pour rappel, cette dernière avait émergé de l'Association des parents d'élèves, sous l'impulsion notamment d'Evelynne Saillen, qui souhaitait remettre au goût du jour cet événement qui n'avait plus été organisé depuis la fin des années 80.

C'est en effet une des particularités agaunoises. Les enfants s'inscrivent pour trois jours, pour un programme complet imposé et adapté à chaque catégorie d'âge. « Cela nous permet d'avoir des groupes du même âge, ce qui nous facilite l'organisation », relève la co-organisatrice. « Cela permet aussi aux bénévoles de participer et de découvrir eux aussi de nouvelles choses. D'une part, cela récompense notre engagement et d'autre part, les sites qui nous accueillent se réjouissent de voir suffisamment d'adultes-accompagnants. »

Des traditions et des souvenirs grandioses

En vingt ans, certaines habitudes ont changé. « Il est de plus en plus difficile de trouver des activités gratuites » regrette la présidente de l'association. « Mais nos tarifs n'ont jamais changé ! ».



Cette année, les 8H auront droit à une balade avec des huskies. ©Passeport Vacances

Le catalogue des activités a donc évolué avec le temps. Certaines ont marqué les esprits, comme les tours en avion depuis l'aérodrome de Bex ou les chasses au trésor au Bois-Noir. D'autres ont perduré, comme la visite du Labyrinthe Aventure pour les 2H ou la nuit en extérieur (suivie d'un repas dans un fast-food) pour les 8H.

« Nous essayons de proposer des activités que les enfants n'ont pas nécessairement l'occasion de faire en famille, comme le simulateur de chute libre Real Fly à Sion ou celui de tremblement de terre de la HES-SO », explique Valérie Rappaz. Nous aimons bien proposer aussi des ateliers où les enfants fabriquent quelque chose à rapporter à la maison, parfois même leur propre repas. »

Chocolats, cerfs-volants, crèmes pour les mains ou baumes pour les lèvres 100% naturels, il y en a pour tous les goûts ! Une véritable fabrique à souvenirs !

La Société de Développement récompense trois parcours exemplaires

VIE LOCALE ANNE BRASEY

À l'occasion de son assemblée générale du 30 avril 2026, la Société de Développement de Saint-Maurice a remis 3 mérites : un mérite d'encouragement sportif, un mérite sportif ainsi qu'un mérite culturel. Ces distinctions mettent en lumière des personnalités dont le parcours, l'engagement et les réalisations sortent de l'ordinaire et méritent d'être reconnues.

Le mérite d'encouragement sportif 2025 a été attribué à **Talia Zeiter**, jeune danseuse et professeure à l'école de danse Leo Dance. Entrée dans l'école à l'âge de six ans, elle s'est rapidement distinguée par son sérieux, sa motivation et son talent. Grâce à une formation riche dans plusieurs disciplines et à de nombreuses participations remarquées à des concours, elle a construit un parcours aussi solide que polyvalent. Aujourd'hui âgée de 19 ans, elle transmet à son tour sa passion en enseignant depuis trois ans au sein de l'école qui l'a vue grandir. Cette distinction récompense autant son engagement personnel que son rôle inspirant auprès de la relève.

Le mérite sportif 2025 est revenu à **Dorian Saillen**, l'un des plus grands

espoirs du tir sportif suisse. Formé dès 2017 au sein de la société de tir de Val-d'Illiez (carabine à air comprimé à 10 mètres) puis du Noble Jeu de Cible de Saint-Maurice (tir au petit calibre à 50 mètres), il a gravi les échelons avec une remarquable rapidité. Membre des cadres nationaux juniors depuis 2025, il poursuit aujourd'hui sa formation à Bienne tout en consacrant une grande partie de son temps à l'entraînement de haut niveau. Déjà triple champion suisse junior et détenteur de huit records nationaux, il nourrit l'ambition de représenter un jour la Suisse aux Jeux olympiques.

Enfin, le mérite culturel 2025 a été décerné à **Gaston Richard**, figure emblématique du village de Mex. Né en 1946, il a consacré une grande partie de sa vie

au développement et à la cohésion de sa communauté. Entrepreneur accompli, conseiller communal et vice-président durant douze ans, il a également contribué à maintenir la vitalité du village à une époque charnière en participant à la création d'une importante ferme communautaire. Reconnu pour son esprit de service, sa générosité et sa disponibilité, il demeure aujourd'hui encore un acteur fidèle de la vie associative locale. Son engagement constant au service des autres fait de lui une personnalité unanimement respectée.

Par ces distinctions, la Société de Développement souhaite saluer trois parcours différents mais animés par les mêmes valeurs d'engagement, de passion et de transmission. Trois exemples inspirants qui font la fierté de Saint-Maurice.



De gauche à droite, Jean-Marie Saillen, grand-papa de Dorian Saillen (absent ce soir-là), Bernard Mottiez, président de la Société de développement, Talia Zeiter et Gaston Richard.

Plus de 100 invités en 20 ans !

Les cafés littéraires de la Médiathèque Valais St-Maurice ont accueilli plus de 100 personnalités en 20 ans d'existence. Artistes, auteurs connus ou plus confidentiels, toutes et tous ont accepté de dévoiler des facettes de leur personnalité et de leur travail, au travers de dialogues menés avec brio par Geneviève Erard.

C'est chaque fois l'occasion d'une rencontre humaine et riche. D'abord programmés sur le temps de midi pour permettre aux collégiens d'y assister, les cafés littéraires ont migré vers un horaire de fin de journée pour favoriser l'accès à un plus large public.

Pour les 20 ans, une fête est organisée le samedi 22 août dès 16h30 avec plus de 20 auteurs et une invitée de marque. Au programme : lecture par la célèbre comédienne suisse Marthe Keller, rencontres et dédicaces avec les auteurs présents. Ce rendez-vous festif se clora autour d'un apéritif convivial.

Que vous soyez habitués des cafés littéraires ou curieux de découvertes, cette rencontre est pour vous ! Réservez déjà la date; on se retrouve à la fin de l'été à la médiathèque.

Entrée libre, tout public. Programme complet sous www.mediathèque.ch

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE LAURETTE CACHAT



Café littéraire avec Marc Voltenauer et Geneviève Erard. Médiathèque Valais

Prestations complémentaires AVS/AI : Et si vous y aviez droit ?

BRIC
SENIORS
un service de
Pro Senectute Valais-Wallis
et du CMS Bas-Valais

LA RUBRIQUE DU BRIC

NADIA MEROTTO, RÉPONDANTE POUR LE BRIC SENIORS

En Suisse, la sécurité sociale repose sur plusieurs piliers. Mais pour de nombreuses personnes âgées ou en situation de handicap, les rentes de AVS ou AI ne suffisent pas à couvrir les dépenses de la vie quotidienne. C'est précisément pour éviter que ces personnes ne tombent dans la précarité que les prestations complémentaires (PC) existent. Elles constituent un droit, pourtant elles sont encore bien souvent méconnues.

Un droit lorsque la rente ne suffit pas

Les prestations complémentaires sont destinées aux personnes qui touchent une rente AVS ou AI et dont les revenus ne couvrent pas les besoins vitaux. Ces besoins incluent notamment les frais de logement, l'assurance-maladie ou encore les dépenses personnelles de base. Beaucoup ignorent qu'ils pourraient y avoir droit, faute d'information ou par pudeur ce qui est regrettable car les PC sont conçues pour garantir une vie digne.

Celles-ci se déclinent en deux volets principaux :

- Un complément de revenu mensuel
- Les subventions aux primes caisse-maladie et aux remboursements des frais médicaux

Qui peut en bénéficier ?

Pour ouvrir un droit aux PC, plusieurs conditions s'appliquent, cumulatives. Parmi les principales :

- Avoir droit à une rente AVS ou AI ou à une allocation pour impotent, ou encore une indemnité de l'AI pendant au moins 6 mois.
- Ne pas disposer d'une fortune supérieure à 100 000 francs (personne seule) ou 200 000 francs (couple). L'habitation propre est exclue du calcul.
- Résider en Suisse de façon habituelle; et selon le statut, remplir les conditions de nationalité ou de durée minimale de séjour pour ressortissants étrangers.



- Avoir des ressources (revenus, rentes, etc.) insuffisantes pour couvrir les besoins vitaux reconnus (loyer, assurance maladie, etc.)

Comment les obtenir ?

Les PC ne sont pas attribuées automatiquement; il faut introduire une demande auprès de l'office compétent qui, en Valais, est la caisse de compensation cantonale, via un formulaire accompagné d'un certain nombre de pièces justificatives.

Ces démarches ne sont pas toujours simples, c'est pourquoi, en cas de difficultés, vous pouvez vous faire accompagner par différents organismes. N'hésitez pas à solliciter l'agent AVS de votre commune, la caisse de compensation valaisanne ou encore le BRIC Seniors.

Le BRIC Seniors est la porte d'entrée pour toutes les questions portant sur la vie à la retraite.

→ **BRIC Seniors**
Av. du Théâtre 14, 1870 Monthey
024 565 80 86 / bric@vs.prosenectute.ch
www.bric-seniors.ch

Repas livrés à domicile à Saint-Maurice

SOUTIEN EVELYNE SAILLEN

À Saint-Maurice, un service de repas à domicile existe pour les personnes qui ne peuvent plus cuisiner, que ce soit temporairement ou plus durablement, à cause de leur santé.

L'idée est simple : permettre à chacun de rester chez soi le plus longtemps possible, en toute autonomie, tout en bénéficiant de repas équilibrés livrés chaque jour directement à domicile.

Ce service fonctionne grâce à une colla-

boration entre le CMS Bas-Valais, qui s'occupe des commandes et de l'organisation des tournées, et le foyer Saint-Jacques, qui prépare les repas avec soin, en tenant compte des différents régimes alimentaires et des normes d'hygiène.

La commune de Saint-Maurice et l'Etat du Valais participent ensemble au financement du service, afin de le rendre accessible à tous, avec un prix volontairement abordable.

Ce service n'est pas nouveau, mais son organisation a récemment été clarifiée pour mieux coordonner les différents acteurs et assurer un suivi encore plus fluide.

Intéressé.e ?

Si vous pensez que ce service peut vous être utile, ou pour obtenir des informations, vous pouvez contacter le CMS Bas-Valais au numéro suivant : 024 486 21 21

Témoignage de Christophe Saillen

EMPLOYÉ COMMUNAL (BERTRAND GIRARD)

L'ancien prince de Carnaval fête ses 25 ans d'activité au Service des travaux publics et espaces verts.

Cette ville, il la chérit. Et il en prend bien soin. Agaunois de toujours, Christophe Saillen veille sur la propreté de la ville depuis 25 ans au Service des travaux publics et espaces verts. Il compte aussi 26 années de service au sein des pompiers et une dizaine au comité du carnaval.

Christophe Saillen, quel est le rôle des travaux publics ?

Notre mission principale, c'est de maintenir la ville et ses alentours propres. Nous venons aussi en soutien à la police pour la signalisation et assurons le montage et démontage de la cantine communale lors des manifestations.

Vous êtes donc souvent en extérieur ! Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

Les tâches sont très variées. Un jour, je prends soin de la Grand-Rue et le lendemain j'élague les bords de route. J'apprécie

particulièrement travailler au centre-ville. On croise tout le temps du monde. Cet aspect social est très important pour moi.

Vous êtes né à Saint-Maurice et avez grand ici. Vous n'avez jamais été tenté de voir ailleurs ?

Je suis trop attaché à cet endroit. J'aime le fait que ce soit une petite ville qui garde une ambiance villageoise, où tout le monde se connaît. Et sur le plan professionnel, j'ai toujours apprécié la confiance qui m'est accordée.

Qu'est-ce qui a le plus évolué, durant vos 25 ans de service ?

Déjà, le travail en lui-même. Lorsque j'ai commencé, nous nous occupions des bords de route à la débroussailluse et à la faux, avant de ramasser le foin au peigne. Aujourd'hui, tout est heureusement mécanisé. Il est triste de constater que la



quantité de déchets en ville a augmenté. Il n'est plus rare que l'on doive débarrasser des pneus, des lave-vaisselles ou des frigos.

Rassurez-nous : vous ne vouliez quand même pas interdire les confettis lorsque vous étiez au comité du carnaval ?

Non, parce qu'à cette période, j'ai souvent congé (rires). Quand je pense que certaines années, on atteignait la tonne de confettis rien qu'avec la souffleuse. Le pire, c'était les rares fois où il y avait encore de la neige en ville.

Emmanuelle Es-Borrat

PERSONNALITÉ AGAUNOISE (BERTRAND GIRARD)

Figure du milieu associatif local, l'Agaunoise s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de sa carrière professionnelle.

Emmanuelle Es-Borrat s'épanouit à Saint-Maurice, la ville où elle a grandi. La preuve ? Tréteaux du Parvis, potager agaunois, la fondation du Château de Saint-Maurice, Agaune Radio : la liste de ses engagements associatifs est plutôt longue. Sur le plan professionnel en revanche, c'est du côté de Monthey qu'elle se distingue. À la rentrée, elle y prendra la direction de l'Ecole de commerce et de culture générale.

Emmanuelle, vous avez vécu quasiment toute votre vie à Saint-Maurice et avez couvert l'actualité de la commune de longues années en tant que journaliste. Vous connaissez donc tout le monde ici !

C'est ce que je pensais avant d'intégrer le potager agaunois. Dans cette association, j'ai rencontré des habitants que je n'aurais jamais rencontrés ailleurs, issus

d'autres cultures.

D'ailleurs, qu'est-ce qui vous motive à autant vous investir dans l'associatif ?

J'aime quand des gens se rassemblent pour créer des projets communs. Même si j'ai tendance à dire oui trop souvent.

C'est probablement que vous êtes attachée à la ville et ses habitants. Pourquoi d'ailleurs ?

Sur le plan pratique, on y trouve de tout dans un mouchoir de poche. Mais surtout, j'ai toujours considéré les Agaunois particulièrement accueillants. J'ai l'impression que, face à de nouveaux arrivants, ils sont plutôt du genre à inclure avec fierté.

Quel élément de la ville vous marque ?

La falaise qui nous surplombe, trop décriée à mon goût. C'est à la fois un élément protecteur et un symbole d'ouver-



Emmanuelle Es-Borrat et son chien Zola. DR

ture, car elle s'arrête à Saint-Maurice. Ça représente bien la vie ici : on peut tout y faire tranquillement, tout en disposant des ouvertures pour aller ailleurs et revenir.

Vous avez un souvenir d'enfance à nous partager ?

Enfant, j'aimais marcher depuis Epinassey jusqu'à la papeterie Saint-Augustin. Je passais un temps incroyable à regarder les gommes, les crayons, les stylos. Les souper. Les sentir... Pour finalement n'acheter qu'un tout petit objet avec mon argent de poche.



Les prochains événements à ne pas manquer

du 14 au 16.08.26 – Abbaye
→ Festival international de carillon

15.08.26 – Mex
→ Trail des Planets

21.08.26 – Grand-Rue
→ Nuances Pop

22.08.26 – Médiathèque
→ 20 ans des Cafés littéraires

du 22 au 30.08.26 – Espace ContreContre
→ Exposition de Michèle et Véronique Crittin

23.08.26 – Boulodrome
→ Tournoi de pétanque

du 27 au 30.08.26 – Dents-du-Midi
→ Trek de 4 jours

30.08.26 – Paroisse Saint-Sigismond
→ Fête paroissiale

du 05.09 au 18.10.26 – Divers lieux
→ Exposition du collectif Contre-Contre

06.09.26 – Espace Parallèle
→ Préludes en liberté

10.09.26 – Abbaye
→ Vinum Montis

12.09.26 – Saint-Maurice
→ Par Monts et Patois

13.09.26 – En ville
→ Journées européennes du patrimoine

du 20 au 22.09.26 – Jardin de la Tuilerie et Place Val-de-Marne
→ Marché monastique

23.09.26 – Médiathèque
→ Soirée accords, vins et poésie

26.09.26 – Mex
→ Marché artisanal

26-27.09.26 – Boulodrome
→ Tournoi de pétanque

04.10.26 – Théâtre du Martolet
→ Haroun (complet)

10.10.26 – Salle de la Corniche à Mex
→ Rencontre illustrée Mexmoire

10.10.26 – Abbaye
→ Ciné-concert

11.10.26 – Saint-Maurice
→ Défis des chalets

28.10.26 – Théâtre du Martolet
→ L'expérience théâtrale

31.10.26 – Mex
→ Halloween

11.11.26 – Abbaye
→ Vespérale d'orgue

06 & 07.11.26 – Maison de la famille de Vérollez
→ Syrah au fil du Rhône

07.11.26 – Théâtre du Martolet
→ XXXIe Rencontres de Saint-Maurice

14.11.26 – Abbaye et château
→ Nuit des musées

27.11.26 – Théâtre du Martolet
→ Bénabar

28 & 29.11.26 – Grand-Rue
→ Marché de Noël

29.11.26 – Église Saint-Sigismond
→ Concert annuel du Choeur-Mixte

06.12.26 – Abbaye
→ Concert de la Sainte-Cécile

09.12.26 – Théâtre du Martolet
→ Barbara / Pietragalla

13.12.26 – Théâtre du Martolet
→ Concert de Noël de l'OSM

NOS AÎNÉS

Nonantième anniversaire

Le Conseil municipal ainsi que l'ensemble de la commune adressent leurs meilleurs vœux pour le nonantième anniversaire de :



Mme Denise Girod née le 3 mai

PERSONNEL COMMUNAL

NATACHA VOUILLAMOZ

Départs



Frédéric Barben
30.06.2026
Urbanisme & bâtiments

Céline Jacquemoud
30.06.2026
Formation & Jeunesse
(Crèche-garderie-UAPE)

Restez informé.e !

Saint-Maurice lance sa chaîne WhatsApp pour vous communiquer les informations officielles et urgentes rapidement (coupure de route, d'eau, alerte, etc.).

POUR RESTER INFORMÉ-E, C'EST FACILE :

- Scannez le QR code ci-contre
- Cliquez sur «Suivre la chaîne»
- Activez les notifications ou laissez-les sous silence
- Suivez la chaîne Saint-Maurice sous l'onglet « Actus » de votre application WhatsApp
- Désabonnez-vous dès que vous le souhaitez

Pas d'inquiétude, vous ne serez pas envahi-e de messages ou de publicité.

Retrouvez l'intégralité des événements de la commune sur www.saint-maurice.ch/agenda

Journal communal N°77, août 2026
Imprimé en Valais, papier sans bois, certifié FSC
Design: Forme.ch / Mise en page: pir2.ch
Tiré à 2500 exemplaires

L'Agaune Info paraît trois fois par année
Prochaine publication : décembre 2026